



Monsieur le Président de la République
Emmanuel Macron
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Caen, le 9 avril 2021

Monsieur le Président de la République,

L'Assemblée Nationale a adopté ce jeudi 8 avril une importante proposition de loi sur l'enseignement des langues régionales.

Ainsi, et ce contre l'avis du ministre de l'Education nationale, les députés ont notamment ouvert la possibilité d'un enseignement immersif en langue régionale dans les écoles publiques et leur enseignement dans le cadre de l'horaire normal des cours.

Néanmoins, pour la Normandie, le compte n'y est pas.

En effet, nous regrettons que la langue normande, issue des langues d'oïl, ne figure toujours pas parmi les langues régionales reconnues par l'Etat dans le code de l'éducation, l'excluant *de facto* de ces nouvelles dispositions.

Aujourd'hui parlée du Pays de Caux aux îles anglo-normandes par 30 000 locuteurs actifs et environ 100 000 locuteurs occasionnels de plus, nous tenons à vous rappeler qu'elle est classée par l'UNESCO parmi les langues « sérieusement en danger ».

Alors que nous avons initié en 2019 une politique ambitieuse de sauvegarde et de promotion des langues normandes, nous vous demandons que cette anomalie soit rectifiée afin de nous permettre de l'accélérer en permettant son enseignement, dont vous comprendrez l'enjeu absolument majeur.

La Région Normandie serait naturellement prête à expérimenter ces nouvelles dispositions qui nous seraient offertes en lien avec le Rectorat. En effet, selon les dispositions de l'article 104 de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), il a été consacré la compétence partagée des collectivités territoriales dans la promotion des langues régionales.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre très haute considération.

Le Président de la Région Normandie

Hervé Morin

Le Président de la F.A.L.E

Jean-Philippe Joly

